**Zeitschrift:** Vox Romanica

Herausgeber: Collegium Romanicum Helvetiorum

**Band:** 11 (1950)

**Artikel:** Reniers le Skime : intérêt linguistique des anthroponymes

**Autor:** Henry, Albert

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-12767

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

#### Reniers le Skime

# Intérêt linguistique des anthroponymes

Dans un document original (fragment de rouleau en parchemin) écrit vers 1257, à Nivelles, par un des clercs de l'abbesse de Sainte-Gertrude<sup>1</sup>, figure entre autres l'article suivant:

Jakemins de le Chapelle prist un home ki ert borgois de Nivelle a le maison Reniers le skime, ki puis ne fu veus en Nivelle, et cil avoet a nom Gerars.

Pouvons-nous considérer comme authentique cet étrange vocable, *skime*? Il semble bien, puisque, selon toute vraisemblance, on retrouve le même terme dans le nom de famille moderne *Lequime*, *Lekime*: (*Le*)*quime* est à (*le*)*skime* comme *ecar*(*d*) est à *scar*(*d*), *escar*(*d*), *ékette* à *skette*, *eskette*, *écleffe* à *skleffe*, etc.

Grâce à de belles recherches de L. Remacle et de M. Piron², qui vont fournir des éléments de comparaison sûrs, il est possible de proposer une explication de ce terme énigmatique.

Le nom de famille, picard et wallon occidental, Lequime est l'exact correspondant du nom de famille liégeois Lexhime; skime est la forme ancienne du picard et du wallon occidental corre-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> M. J.-J. Hoebanx, qui m'a fait connaître ce texte, vient de le publier, en même temps que d'autres du même genre, dans le Bulletin de la Commission Royale d'Histoire (Bruxelles), t. CXIII, p. 41 à 69. J'ai étudié tous les anthroponymes figurant dans ces textes dans un article intitulé Anthroponymes nivellois du XIII<sup>e</sup> siècle (dans: Les Dialectes belgo-romans, t. VI, 145 et ss.).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L. Remacle, pages consacrées aux cas particuliers d'évolution de s initial en liégeois dans Les Variations de l'H secondaire en Ardenne liégeoise, Liège, 1944 (surtout p. 87-88, 277-278, 289-291); M. Piron, Etude sur les noms wallons du singe, dans BCTD, XVIII (1944), 315-351 (surtout 322 ss.).

spondant à l'ancien liégeois xhime, liégeois archaïque hème, continuateur, aujourd'hui disparu, du latin simia.

«Hème, dont l'étymologie ne souffre pas discussion, est, à tous égards, écrit à juste titre M. Piron², un mot particulier, remarquable par son évolution phonétique.» En intervenant dans le débat, le skime picard vient corser cet intérêt.

L. Remacle a essayé de donner une explication, ingénieuse et savante, de l'évolution phonétique du liégeois hème: le fait remarquable est ici le passage de s initial à h secondaire. L'auteur, se basant sur des considérations de phonétique générale et sur des faits de phonétique liégeoise, pense que c'est par évolution naturelle que s initial s'est acheminé vers h secondaire<sup>3</sup>. «Certes, conclut l'auteur, l'h initial issu de s n'est pas courant. Mais le témoignage irrécusable de simiu > hème prouve que, dans certains cas du moins, l's initial peut s'altérer de la sorte<sup>4</sup>.»

Hème, en effet, est, pratiquement, un isolé, puisque s initial devant voyelle se maintient en liégeois et que les évolutions particulières de simiu – simia et de quelques autres mots avec s initial en domaine italien et en domaine espagnol ne peuvent être invoqués qu'à titre comparatif. A côté de hème, L. Remacle pose hètchi (cf. J. Haust, Dictionnaire liégeois, p. 318), auquel il ne s'arrête d'ailleurs qu'un moment, Xhignesse (w. hignèsse), nom de lieu dont l'étymologie n'est pas sûre, et liégeois huflé «siffler», fort discutable lui aussi<sup>5</sup>.

¹ Sur les faits liégeois, voir M. PIRON, op. cit., 315 ss.; comme M. PIRON, j'adopte l'étymon simia et non simiu. Le singe n'apparaît guère dans les surnoms; sauf erreur, il n'a pas été relevé par H. Carrez (Les Noms d'animaux dans les noms de personnes de la région dijonnaise du XIIIe au XVe siècle, dans Actes du Ier Congrès international de Toponymie et d'Anthroponymie, Paris 1938, p. 116 et ss.) ni par A. Dauzat, Les noms de famille de France, p. 194 et ss.

Pour le traitement de -my-, comparer samiare> w. sinmî, sèmî, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Op. cit., p. 324, N 1.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cf. L. Remacle, op. cit., p. 87 et p. 205.

<sup>4</sup> Op. cit., p. 87.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Op. cit., p. 87, N 2 et 3, et p. 289. Pour le verbe «siffler», on pourrait prendre aussi en considération les formes picardes:

Malgré tout le poids de la démonstration prudente de L. Remacle, un fait reste plus puissant qu'un lord-maire. Skime change les données du problème, car cette forme du wallon occidental n'est pas une parente lointaine de hème comme l'italien scimmia ou l'espagnol jimia: skime et xhime ne peuvent démentir la solidarité picardo-wallonne si souvent affirmée.

Il faudrait donc, de préférence, trouver une explication commune, sk- ne pouvant, de toute façon, s'expliquer par une évolution naturelle de s initial devant voyelle. Sk- ne peut provenir, sauf accident tout à fait particulier, que de lat. sc-, exs-, exc-, ou germ. sc- (qui expliquent aussi, comme on sait, h liégeois). Nous en reviendrions donc à la correspondance classique:

pic. et w. occid. (e)sk- w. central ch w. liég.  $xh- \rightarrow h$ -, comme, par exemple, dans

eskardé chaurdé xhardé, hårdé eskite chite hite

## Faut-il donc poser:

pic. et w. occid. skime [w. c. \*chime] w. liég. xhime, hème? En ce cas, il faudrait songer à une altération ancienne et postuler une forme du latin vulgaire \*scimia: hypothèse qui s'insère dans la plus belle tradition Neugrammatiker, ô mânes de Gilliéron, et qui, d'ailleurs, ne fait que déplacer la difficulté, sans résoudre clairement le problème<sup>1</sup>. Il ne faut pas oublier, cependant, qu'un terme peu courant est facilement sujet aux altérations.

Je n'ose pas encore faire état du substantif masculin *chimot* 'petit vaurien' dans le dialecte de Fosse-lez-Namur (cf. *BSLW* LII, 122), auquel doit faire écho le mot *chimate* 'bambin' en Aunis et Saintonge (d'après Musset). Faut-il les rattacher au \**chime* que nous cherchons ou à *chimer* 'pleurnicher', *FEW* II, 1609, CYMA?

Un résultat positif, en tous cas, c'est que sindje, aussi bien en

chufler (dans le Centre; à Mouscron, d'après L. Maes), chufler, chifler (Sigart), chifler (Hécart, Vermesse), chiflau (Lecesne).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il est curieux de noter, pour le nom de lieu *Xhignesse* (w. *hignèsse*), à côté de l'attestation la plus ancienne, *Seniaces* (1088), des formes en *Sc-: Sceeniaces* (1135), *Schinaces* (1159, cette dernière dans une copie du XVIe siècle) et, plus tardive, *Skinaiche* (1352).

Wallonie occidentale et en Picardie orientale que dans la zone liégeoise – par conséquent aussi en Wallonie centrale, malgré l'absence de témoignages absolument sûrs pour \*chime – est un mot emprunté au français et qui s'est substitué à un terme héréditaire<sup>1</sup>.

Le problème général n'est pas rendu plus facile par une autre donnée qui n'a pas été, elle non plus, utilisée jusqu'ici. Dans des documents lillois de la fin du XIVe siècle, on lit:

It., VI symes, cousta chacun VIII frans, montent XLVIII frans, valent C l. XVI s.

Et desquelles symes le dit bailly au commandement de nostre dit seigneur a donné un au conte de Valois, frere du roy<sup>2</sup>.

Les objets dont il est question ici sont vraisemblablement des singes. S'il en est bien ainsi, la forme syme est-elle héréditaire ou ne faut-il pas plutôt la considérer, vu la date tardive (1385), comme une forme refaite ou même comme un emprunt au latin? Il n'est pas exclu non plus qu'elle soit un emprunt au moyen néerlandais, qui connaît symme bien avant la fin du XIVe siècle<sup>3</sup>.

La forme skime présente encore un autre intérêt: elle nous invite à franchir la frontière linguistique entre parlers romans et parlers flamands.

¹ Comp. M. Piron, op. cit., p. 324, N 1. – J. Ronjat est aussi d'avis que, en domaine d'oc, «singe» est «probablement emprunté au français»; le vieux prov. est simi (cf. Grammaire istorique des parlers provençaux modernes, § 359). Mais à côté de simi existaient esimi «singe», esimia «guenon» (Levy, Petit dict.): faut-il expliquer e- par un e(i) régulièrement prosthétique devant sc- initial, groupe altéré dans la suite?

Si \*chime a jamais existé, il s'est heurté à un homonyme: chime, chume < germ. skum. – Godefroy (II, 125a) et Huguet (II, 263) à sa suite, sous chiche-face, citent un texte du XVIe siècle, dans lequel figure un mot chimele, mais, vérification faite sur l'édition de 1588 de ce texte, c'est chimere qu'il faut lire.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le 20 oct. 1385. Attestation au sujet de plusieurs objets envoyés à Philippe, duc de Bourgogne (Arch. Dép. du Nord. Fonds de la Chambre des comptes de Lille; В. 1842, n° 8 bis), dans Dehaisnes, Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XVe siècle, Lille 1886, p. 618. Je n'ai pu collationner le texte de Dehaisnes sur l'original.

<sup>3</sup> Voir Verwijs et Verdam, Middelndl. Wb., s. v. simme.

Le néerlandais connaît un mot scharminkel, sche(r)minkel, scheminkel, etc., substantif neutre, masculin et féminin, archaïque dans le sens de singe, mais qui est encore vivant aujourd'hui avec d'autres significations<sup>1</sup>. Tous les germanistes sont d'accord pour rattacher ces diverses formes au moyen néerlandais sceminkel, dont l'étymologie n'est pas sûrement établie. Le Woordenboek der Nederlandsche Taal résume ainsi les opinions reçues: «Mnl. sceminkel uit si(m)minkel. Uit een lat. \*simiuncula of met een basterduitgang van mnl. simme uit simia. Voor de r verg. kerstanje en schaarluin<sup>2</sup>.»

L'excellente notice du Middelnederlandsch Woordenboek de Verwijs et Verdam, VII, p. 422, consacrée au mot scheminkel et parue en 1912, mérite d'être relue avec attention. Traduisons l'essentiel:

Scheminkel (sceminkel; scam-, scom-, scim-; aussi seminkel, siminkel, simminkel) subst. neutre, féminin et masculin. La forme courante en moyen néerlandais (f. flamande) est scheminkel, d'où néerlandais scherminkel, scharminkel. La forme historiquement exacte est seminkel, sim-, simm-, du moins si l'on peut considérer le mot comme emprunté au latin simius, simia (comp. Simme), soit que, dans ce cas, la finale diminutive soit germanique (comp. la même finale dans enkel) ou qu'elle ait été aussi empruntée au roman; comp. latin -unculus. Cependant il n'y a pas à recourir à un latin simiunculus ou -cula, et d'autant moins que le genre neutre du mot moyen néerlandais resterait alors inexpliqué... Le sch au début du mot n'est pas une objection à l'emprunt au roman; du s palatalisé (comp. corsjet pour 'corset') s'est développé de même en moyen néerlandais, en partant de ch- français, un sch-, prononcé sj à l'origine, mais devenu plus tard le néerlandais

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. Woordenboek der nederlandsche Taal, XIV (J. A. N. KNUT-TEL), 1936, s. v. scharminkel.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Loc. cit. – Vercoullie, dans son Beknopt etymol. Wb., s. v., imprime même simiunculum, sans astérisque. – Pour Franck (Etym. Wb. der ndl. taal, s. v.) le moyen néerlandais scheminkel est «vervormd uit ouder mnl. si(m)minkel, o. v. m., 'aap'. Ongetwijfeld een afl. van lat. simia; of wij echter van een lat. \*simiuncula moeten uitgaan, is onzeker: ook zou si(m)minkel een ndl. afl. van't uit simia ontleende mnl. simme (nog zuidndl. sim) kunnen zijn. »

sch sous l'influence de la graphie [ex. scharnier – charnière; scherken – chercher; scherkemanage – cherquemanage].

Un étymon \*simiuncula est d'autant moins défendable qu'il n'a laissé nulle part de trace et que, d'ailleurs, suivant les principes de la dérivation latine, il n'est guère possible de justifier une forme de ce genre. Le suffixe diminutif en latin est, sous forme complexe, -(ĭ)culus, -(ŭ)culus et non -unculus. Il y a bien avunculus, mais c'est un dérivé ancien en -en-, remontant à l'étape italo-celtique, élargi ensuite de façon différente en latin et en celtique¹. Dans carbunculus, homunculus, latrunculus, ratiuncula, nous avons affaire à des substantifs à thème en -n-; seuls ranunculus et furunculus sont des formations analogiques anciennes². On ne voit pas sur quel modèle aurait pu se former un \*simiuncula.

D'autre part, l'explication de Verwijs et Verdam portant sur l'évolution du sch- de scheminkel n'est pas absolument convaincante: il faudrait d'abord prouver que l's s'est vraiment palatalisé, ce qui, de toute façon, constituerait un cas d'exception (comme en wallon liégeois).

Enfin, distinguer une gewone mnl. (vlaamsche) vorm – soulignons vlaamsch: il s'agit du domaine germanique contigu au domaine roman – et une historisch juiste vorm, c'est faire une pétition de principes et vouloir, à tout prix, dériver scheminkel de seminkel<sup>3</sup>.

Permettons-nous de soumettre aux germanistes une explication ... tout aussi hypothétique que celles qui précèdent.

Rien ne prouve que sceminkel, sciminkel ne soit pas la forme la plus ancienne. C'est un dérivé formé du suffixe -inkel et d'un radical scem-, scim-, qui évoque irrésistiblement notre forme picardo-wallonne skime, géographiquement aussi la plus proche. Est-ce à dire qu'il s'agirait d'un emprunt fait au domaine roman

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. Ernout-Meillet, DEL, 96, s. v. auus.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cf. Stolz-Schmalz, Lateinische Grammatik, 5e éd., I, p. 216; ibid., sangunculus. Cf. aussi Fr. Stolz, Historische Grammatik der lateinischen Sprache, Leipzig, 1894, p. 578.

<sup>3</sup> Il m'est difficile d'établir une liste chronologique des témoignages qui attestent l'existence de scheminkel et de seminkel; à ma connaissance, on ne s'est pas soucié de faire ce travail préliminaire, qui aurait été indispensable en l'espèce.

voisin? Oui, mais probablement à une époque ancienne, peut-être avant le X<sup>e</sup> siècle: ce qui le prouverait, c'est l'histoire de la dérivation germanique en -inkel<sup>1</sup>.

Le suffixe diminutif à armature consonantique (n)kl², que les dialectes germaniques occidentaux seuls ont connu, a fleuri surtout en ancien haut allemand et en anglo-saxon, et sa présence en anglo-saxon ainsi que des détails phonétiques montrent qu'il ne peut s'agir d'un emprunt au latin. Le plus ancien témoignage connu figure dans la Lex Salica. Les exemples sont beaucoup plus rares en ancien bas allemand et en vieux frison, et la vitalité du suffixe s'éteint avec la fin de la période ancienne des dialectes germaniques.

En moyen néerlandais ne subsistent plus que deux dérivés de ce genre, qu'il n'est pas interdit, semble-t-il, de considérer comme des reliques: scheminkel – schimminkel et, peut-être, volencel «faunus»<sup>3</sup>. On peut d'autant moins détacher ces termes des autres dérivés germaniques en (n)kl que la série connue en ancien haut allemand est constituée surtout de noms d'animaux: huoni(n)-chlî(n), tûbi(n)klî(n), anitiklî, gensi(n)klî(n), esili(n)klî(n), lêwi(n)-klî(n), etc.

Il n'est donc pas absolument absurde de voir en *scheminkel* un emprunt ancien au roman ou même au latin vulgaire, allongé d'un suffixe germanique souvent réservé aux diminutifs de noms d'animaux.

Cette explication concorderait avec ce qui a été dit d'une altération possible en latin vulgaire de SIMIA en \*SCIMIA: les deux hypothèses se prêteraient un appui réciproque. La question du genre des mots en moyen néerlandais trouverait en même temps une réponse acceptable et la coexistence des formes sceminkel,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Je remercie M. J. Dupont, qui a attiré mon attention sur ce fait.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Je puise, pour ce qui suit, dans W. Wilmanns, Deutsche Grammatik, Gotisch, Alt-, Mittel- und Neuhochdeutsch, Straßburg 1896, II, § 250 et Fr. Kluge, Nominale Stammbildungslehre der altgermanischen Dialekte, 3° éd., Halle 1926, § 63.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Mot d'ailleurs obscur; *volencel* ou *volentel*, selon les témoignages: cf. Verwijs et Verdam, *op. cit.*, s. v. *volentel*.

sciminkel (formes courantes) – seminkel, siminkel, simminkel s'éclaire naturellement si l'on considère la deuxième série comme étant constituée de formes refaites sur simme, mot bien connu en moyen néerlandais<sup>1</sup>.

Le singe n'a pas encore fini d'intriguer les philologues et les linguistes<sup>2</sup>.

Uccle-Bruxelles

Albert Henry

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il se peut, comme on l'affirme couramment, que simme soit un emprunt direct au latin, mais je n'ai rien lu de précis à cet égard. La forme romane syme signalée plus haut est trop isolée pour qu'elle puisse être prise ici en considération.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Un autre problème surgit immédiatement: peut-on songer à rattacher à (*l'es*)kime, (*le*)kime le moyen français quin, quine «singe»? Sur \*kime, senti comme féminin, a-t-on refait un masc. \*kim -kī-quin, puis sur ce dernier le féminin quine? N'oublions pas qu'à côté du nom de famille Lequime existe Lequim.

A propos de quinaud, le DE d'A. Dauzat dit: «origine obscure: un rapport avec quine est peu probable.» Aucun rapport, en effet, avec quine, terme de jeu. Il faut considérer quinaud comme un dérivé de quin – quine «singe»: les trois mots apparaissent tous au XVIe siècle avec le même sens (voir les textes dans le Complément de Godefroy); de «laid, grimaçant, déformé» on est passé facilement à «déformé par la honte, confus». — Pour une autre explication (abrégé de Jacquin), cf. L. Sainéan, Sources indigènes, II, p. 84. — Cf. aussi RF XIV, 83.

Je ne puis actuellement offrir une solution ferme à tous ces problèmes lexicologiques. Il en est de même pour *simagrée*, *chimagrée*, ma documentation étant incomplète.

Je n'ai pu tirer parti de l'article de M. Piron, Wallon central et occid. chimot, dans BCTD, XXIII (1949), p. 113–122. J'en ai eu connaissance en janvier 1950; le manuscrit de ma note que j'avais préalablement communiqué à mon collègue M. Piron, a été envoyé à la Rédaction de la VRom. en décembre 1947.